



LE DISPOSITIF D'APPUI À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF DE LA DIASPORA

POUR QUI ?

Sont **éligibles**, les **projets d'entreprise** vers le **Cameroun** portés par :

- Les membres de la diaspora camerounaise en France (sans distinction de nationalité)
- Les membres de la diaspora camerounaise rentrés au Cameroun depuis moins de 3 ans.

POURQUOI ?

- Mise en relation avec des **experts** de l'entrepreneuriat et des thématiques liées à la création d'entreprise pour un **accompagnement/coaching**.
- Des **formations** pour monter son projet et mieux gérer son entreprise.
- Un **suivi personnalisé** de l'avancement du projet.

OÙ ?

- En France : Des **guichets régionaux** en France (Paris, Toulouse, Marseille), et
- Au Cameroun : Pour le dépôt des candidatures et la phase d'accompagnement/coaching ; une **incubation** à Yaoundé et un **suivi personnalisé** dans les grands bassins d'activités du Cameroun (Yaoundé, Douala, Bafoussam...).

QUAND ?

Lancement de l'appel à candidatures en France et au Cameroun - Septembre 2017.

COMMENT EN SAVOIR PLUS ?

Laissez-nous votre contact...





INFORMATIONS SOMMAIRES SUR LE PORTEUR DE PROJET

RENSEIGNEMENTS GENERAUX			
Titre du Projet			
Lieu (pays, ville, région)			
Nom et prénom du promoteur		Sexe	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F
Coordonnées BP + téléphone			
Coordonnées e-mail			
<u>Présentation sommaire du projet :</u>			
<u>État de maturation du projet</u>			

NOUS CONTACTER

➤ Au Cameroun : agpme@agro-pme.net

➤ En France : diane.demoen@siad.asso.fr

